Les guerres de Religions

Avec la Renaissance et le mouvement des idées, la population française va se fractionner en deux et déclencher une période trouble où la sauvagerie des uns va susciter une riposte tout aussi cruelle des autres. Entre coupé de périodes de paix toute relative, le pays ravagé, verra l'exile volontaire pour certains et l'extermination pour d'autres.

Dès 1562 on compte plus de 25 églises réformées dans les principales villes et dans de nombreux villages. **Eurre** est l'un d'eux.

Un temple y fut érigé, attenant au rempart, rue Basse, au sud-ouest du village

Eurre avait deux coseigneuries :

- L'une était tenue par **Aimé d'Urre de Glane de Cugie**, héritier de Giraud d'Urre de Cornillan seigneur d'Ourches. (Protestant)
- L'autre par Louis d'Urre de Cornillan d'Oncieu. (Catholique) Alentour, les membres de la famille des Urre s'étaient scindés également chacun dans le parti de son choix.

Sur La Baume Cornillane, **Thierry d'Urre dit Tartarin**, son épouse Catherine de Cornillan et leur fils Charles d'Urre avaient optés pour l'église réformée

Jean d'Urre de Teyssères, sgr de Vercoiran, est du parti catholique. Jean d'Urre de Brette, dans l'armée des catholiques ainsi que Rostaing d'Urre de Berlion, seigneur d'Ourches époux de Laurence de Simiane, fille du baron de Gordes, gouverneur du Dauphiné.

C'est à Rostaing d'Urre que **Charles Dupuy Montbrun**, victorieux de la bataille du pont de l'Oreille, le 13 juin 1575, chef des protestants, remis son épée quand il fut blessé et capturé à la **bataille du Pont de Blacon** le 4 juillet 1575.

Le début de l'année 1575 vit les protestants donner l'assaut au village d'Eurre qui se rend sans combattre, la population n'étant ni belliqueuse ni opposée. En fin d'année le village est repris par les catholiques. L'année suivante, en février 1576, Aimé d'Urre de Glane, chef des protestants, qui avait succédé à feu Charles Dupuy Montbrun, reprend à nouveau le village d'Eurre.

L'édit de Beaulieu, appelé aussi paix de Monsieur, du 6 mai 1576, met fin à la cinquième guerre de religion, en reconnaissant le culte protestant et en lui accordant de nombreuses garanties.

Eurre restera aux mains des protestant jusqu'en 1582, où il sera repris par les armées du roi.

De nombreuses places tombent aux mains de l'armée royale. **Bernard de Nogaret, duc de la Valette**, reprend **Eurre** aux protestants, ainsi que Allex, Mirabel et Vachères.

Pris sous le feu de l'artillerie royale installée sur le plateau voisin, le village d'**Eurre**, devant un tel déploiement de forces, se rendit pour ne pas subir le même sort qu'Allex et Mirabel. Au cours du siège qui dura cinq jours, on retrouve des sentinelles mortes de froid.

Devant les moyens conséquents de défense du village, le duc de La Valette ordonna le **démantèlement des fortifications extérieures** qui durèrent de **1584 à 1586**.Les formidables remparts qui entouraient le village furent abattus, sauf aux endroits où s'appuyaient des maisons. On peut encore voir, face à l'école et le long du chemin de la fontaine des buis, quelques vestiges de ces énormes blocs, recouverts par la végétation.

Viennent ensuite des applications de plus en plus restrictives de l'Edit de Nantes. L'évêque de Valence, **Daniel de Cosnac**, interdit de prêcher dans les annexes des églises protestantes.

Les places fortes des protestants sont démantelées, de nombreux temples sont détruits.

En 1669, Ennemond Reynaud, pasteur de l'église, et Jean Allezard, son syndic, furent condamnés par le parlement « à dix livres d'amende chacun, sans note d'infamie, sur la requête d'Antoine Flandy, curé d'Eurre, qui se plaignait de ce que ledit ministre, contrairement aux édits, était allé faire la prière dans la maison d'un nommé Jacques Barbier, hors du lieux de son établissement, et qu'ayant assemblé dans cet endroit plusieurs personnes, il leur ait tenu des discours de monopole et de mépris ».

Eurre, d'abord annexe de Crest, fut adjointe à Aouste en 1671. Elle se constitua, plus tard, en église particulière.

Le Conseil du roi, sur le rapport des commissaires, ordonna le 6 mars 1684 la suppression de l'église (réformée) et la démolition du temple qui se trouvait hors les murs, attenant au rempart, rue Basse, au sud-ouest du village.

On trouve, parmi les protestants exclus de l'amnistie accordée par Louis XIV après l'insurrection de 1683, outre le pasteur Sagnol de Crest, l'avocat François Colombier de la Conche, Allezard, praticien d'**Eurre**, peut-être estce le même Jean Allezard, syndic de l'église réformée de Crest.

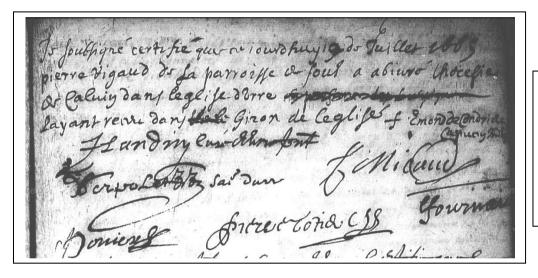
L'Edit de Fontainebleau de Louis XIV révoque l'édit de Nantes, le**17 octobre 1685** et met fin à l'église réformé de Crest et par conséquent à celle d'**Eurre**. Daniel Cosnac est l'un des principaux instigateurs.

De nombreux huguenots s'exilent et fuit vers la Savoie, la Suisse, l'Allemagne l'Angleterre et même vers l'Amérique du Nord ou l'Afrique du Sud.

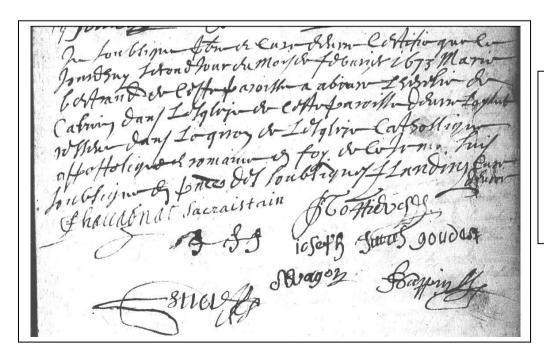
Les hauteurs boisées de la commune permettent aux camisards venant des Cévennes de fuir les persécutions et de trouver refuge dans des pays plus tolérants qui les accueillent.

Certains pour conserver leurs fiefs ou simplement parce qu'ils sont attachés à leur terre, sont contraints d'adjurer leur religion. La majorité feint de se convertir au catholicisme et sont catalogués de « nouveaux convertis ».

A **Eurre**, ils sont près de 250, selon l'état demandé par l'évêque de Valence en octobre 1685.



Abjuration de Pierre RIGAUD de Saou le 19 juillet 1665. AD 26 5 MI 205/R1 P 9/518



Abjuration de Marie BERTRAND de Eurre le 6 avril 1673. AD 26 5 MI 205/R1 P 9/518